

# L'AVENIR

DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE



ABONNÉS :

ADMINISTRATION & REDACTION :

ABONNEMENTS :

10, Cours de la Liberté, 10  
LYON

Paris et départements 31.10.85  
Etranger 31.10.85  
(Région : port en sus)

## AGENTS PROVOCATEURS

Plus d'une fois nos confrères de la presse parisienne ont affirmé que les scandales des réunions publiques, les échaffourées entre policiers et ouvriers étaient provoqués par les bons soins de la police secrète. Cela faisait rire les opportunistes à gorge déployée. Ils trouvaient on ne peut plus plaisantes ces histoires d'émeute organisées par les agents du pouvoir. Au dire des officieux, il fallait être saturé de mauvaise foi intransigeante pour inventer de pareils récits, et naïf jusqu'à la niaiserie pour y ajouter la moindre créance.

Voici cependant que nous apprenons, par un journal de nuance républicaine fort modérée, qu'en attribuant aux excitations de misérables agents les manifestations dont les ouvriers sont invariablement les victimes, nos confrères parisiens pourraient bien avoir dit tout simplement la vérité. Le journal qui nous éclaire aujourd'hui sur les agissements de la police secrète est le *Gil-Blas*. Laissons-lui la parole :

« Le procès de Montceau-les-Mines, dit ce journal, est entré dans une phase nouvelle.

« Cette fois encore nous nous trouvons en présence d'un complot ourdi par un agent de la sûreté générale.

« On se souvient des événements qui se sont produits : il s'agit d'une chapelle qu'on a voulu faire sauter et d'un gendarme qui a été atteint d'un coup de pistolet. A la suite de ces événements, on a procédé à l'arrestation de vingt-sept ouvriers du pays.

« Or, l'instruction a rétabli que l'instigateur du prétendu complot est un nommé Br..., agent de la sûreté générale.

« Le sieur Br..., avait été envoyé par la sûreté générale à Montceau-les-Mines avec mission de découvrir un complot que le gouvernement supposait exister. Il lui avait été promis par le ministère de l'intérieur une somme de cinq mille francs, s'il réussissait dans sa mission.

Br..., ne trouvant pas de complot, en organisa un, — afin de gagner la prime. Il surexcita les esprits, embaucha des hommes, leur acheta des armes, puis... Puis, huit jours avant l'exécution du complot, il prévint le commissaire de police et la gendarmerie. La conséquence de cela fut qu'un gendarme fut mortellement blessé.

« L'agent Br..., fut arrêté. M. Waldeck-Rousseau défendit son agent avec une vigoureuse énergie ; il insista au conseil des ministres pour qu'on ne l'ariêta pas, disant qu'il

avait peut-être « outre-passé ses pouvoirs », mais qu'il était plus habile de ne pas donner à l'affaire un tel caractère. Le ministre de la justice refusa à son collègue de lui donner la satisfaction qu'il lui demandait, ajoutant que si on laissait Br... en liberté, il n'y avait aucune justice possible, et que dans de telles conditions, il ne laisserait d'ailleurs procéder à aucune arrestation à propos du complot.

« M. Waldeck-Rousseau dut céder et l'agent fut arrêté. Le dossier, qui avait été envoyé à la Chambre des mises en accusation, a été retourné au juge d'instruction, qui a repris l'affaire et a connaissance de tous ces faits.

« On veut de procéder à de nouvelles arrestations de pauvres diables, à qui Br... avait conseillé de se joindre à lui, soit pour faire le guet, soit pour l'aider directement dans l'accomplissement du complot qu'il devait dénoncer. »

Ainsi, au lieu d'aborder loyalement les rudes problèmes qui s'imposent de plus en plus aux méditations des esprits éclairés et élevés, l'opportunisme se traîne dans l'ornière fangeuse où se sont embourbées toutes les monarchies. La race des organisateurs de complots, dont Dumas père a conté les exploits dans les *Mohicans de Paris*, n'est pas éteinte. Les rebuts sociaux, parmi lesquels se recrutait sous l'empire le personnel des blouses blanches, trouvent toujours un refuge et un emploi dans la police secrète. La conscience publique se soulève en apprenant de semblables turpitudes.

Au dehors, le Tonkin qui est un nouveau Mexique ; au dedans, les mouchards préparant la guerre civile. Voilà où nous en sommes.

Heureusement l'heure approche où le suffrage universel rejettera les exploités qui l'ont abusé et qui semblent s'appliquer à déshonorer le régime républicain.

Ce qu'il faut à un grand pays, majeur et mûr pour toutes les libertés, c'est simplement un gouvernement honnête.

Quand le pouvoir sera confié à des hommes haïssant le mensonge et toujours prêts à soumettre leurs actes au contrôle de l'opinion, alors seulement nous aurons la République.

Peut-être le moment où il en sera ainsi n'est-il pas fort éloigné. L'universel dégoût inspiré par la politique opportuniste nous donne l'espoir de le voir arriver bientôt. Il importe au salut des institutions nouvelles que cet espoir ne soit pas déçu.

LOUIS TERRIER.

*L'organisation sociale de l'Europe actuelle a eu pour point de départ la distribution d'une propriété qui était le*

*résultat, non d'une juste répartition ou d'acquisitions faites à l'aide de l'industrie, mais de la conquête et de la violence.*

STUART MILL.

## DÉPÊCHES DE NUIT

### GUERRE DE CHINE

#### La prise de Langson

Le ministre de la guerre a reçu la dépêche suivante du général Brière de l'Isle :  
Langson, 13 février.

Drapeau national a été hissé à midi sur citadelle Langson ; rivière traversée ; Ki-Lua occupé.

Armée chinoise en déroute dès la nuit dernière, après chaud combat livré à huit kilomètres en avant de la place.

Général BRIÈRE DE L'ISLE.

D'après des renseignements complémentaires, les troupes françaises ont fait des prodiges de valeur. Le général Brière de l'Isle est resté pendant toute l'action au plus fort de la mêlée. A ses côtés est tombé M. Bossant, un jeune officier d'avenir, fils du général Bossant, de l'infanterie de marine.

Ki-Lua, dont le général Brière de l'Isle annonce l'occupation, est un grand marché situé à deux kilomètres de Langson, du côté de la frontière chinoise.

#### Combat naval

On mande de Shanghai, 15 février, soir :  
Le bruit court qu'un combat a eu lieu entre l'escadre de l'amiral Courbet et les navires chinois, près de Chipon, un des havres de la côte, du côté de Ningpo.

L'amiral Courbet, venant du mouillage de Matsou, près de Fou-Tchéou, était arrivé à Gatzlaf, près de Shanghai, dans la matinée du 11. Il a quitté Gatzlaf le lendemain matin et s'est dirigé vers le sud, à la recherche de la flotte chinoise.

Cette flotte était, dit-on, à Chipon. C'est probablement sur ce point qu'a eu lieu le combat dont il est question plus haut.

#### A Formose

On télégraphie de Hong-Kong au *Standard* :

Les Chinois, à Formose, sont convaincus qu'ils réussiront à empêcher les Français de prendre possession de toute l'île.

Les autorités ont des fonds considérables à leur disposition, et les troupes ont trouvé des alliés précieux parmi les moutagnards.

Le blocus est purement nominal. Les navires entrent et sortent comme ils le veulent ; le commerce a été très actif pendant le mois de janvier.

Les Français ont perdu 250 hommes dans leurs diverses opérations.

## EST-CE VRAI ?

Le recrutement des « volontaires » pour le Tonkin prend des proportions scandaleuses. Nous apprenions il y a quelques jours qu'on embauchait les hommes de bonne volonté dans les régiments en leur payant une prime de cent sous et une bourse.

Aujourd'hui, c'est par des procédés plus économiques et plus péremptaires qu'on opère dans certains régiments. On aurait, paraît-il, désigné les volontaires d'office.

Nous ne pouvons le croire ni l'admettre. Les lois militaires ne peuvent pas être

violées aussi ouvertement par le gouvernement lui-même. Car — sans parler de la désorganisation qui en résulterait pour l'armée — ces désignations arbitraires qui enverraient tel ou tel soldat, contre son gré, servir hors du rang où le recrutement l'a régulièrement placé, constitueraient de véritables abus de pouvoir.

Cependant plusieurs journaux affirment qu'à Nevers, à Saintes, à Lille et dans d'autres garnisons encore, les colonels ont pour ainsi dire « décimé » leurs régiments soit en choisissant arbitrairement les « volontaires » demandés, soit en les faisant désigner par un tirage au sort.

Nous demandons à M. le ministre de la guerre si ces faits sont vrais.

S'ils sont faux, il convient qu'ils soient immédiatement démentis.

S'ils sont vrais, il convient qu'il y soit mis immédiatement bon ordre.

## Informations

### Le conseil des colonies

Le conseil supérieur des colonies a terminé la discussion du rapport de M. Hurard, député de la Martinique, sur l'institution d'un conseil général à Saint-Pierre et à Miquelon.

Le conseil a ensuite adopté un autre rapport de M. Hurard sur l'institution d'un conseil privé dans la même colonie.

La fin de la séance a été prise par la lecture du rapport général de M. Dislère, conseiller d'Etat sur les travaux du conseil supérieur des colonies.

Jeudi prochain le conseil supérieur tiendra sa dernière séance ; elle sera consacrée à la discussion du rapport de M. Moncelon, délégué de la Nouvelle-Calédonie, sur l'institution d'un conseil général dans cette colonie.

### Election sénatoriale

En vertu de la nouvelle loi, le département de la Vienne avait été désigné par le sort pour donner un successeur à M. Eugène Pelletan, sénateur inamovible décédé.

L'élection a eu lieu dimanche. M. de Beauchamps, conservateur, ancien député, a été élu par 365 voix, contre 329 données à M. Salomon, député républicain.

D'autre part, les résultats des élections des délégués sénatoriaux à la Guadeloupe, font prévoir que M. Isaac, ancien directeur de l'intérieur dans cette colonie, sera élu sénateur par la presque unanimité des suffrages.

### Promotions dans la Marine

Les promotions suivantes ont été signées par le ministre de la marine et des colonies :

Le capitaine de vaisseau de Brissaudy est promu au grade de contre-amiral.

MM. Littré et Léonard, au grade de capitaine de vaisseau.

MM. Dupré et Perraud au grade de capitaine de frégate.

MM. Albert, Béchon, Warrut, Le Chapelain, Guyonnar, Gamès, au grade de lieutenant de vaisseau.

### Les fortifications de Paris

Le général Lewal, ministre de la guerre, a reçu les délégués du conseil municipal qui venaient l'entretenir de la démolition des fortifications de Paris dans la boucle de la Seine.

Le général Lewal a écouté avec beaucoup d'attention les délégués, et leur a déclaré qu'il était prêt à recevoir la commission spéciale du conseil municipal vendredi prochain, 20 février, pour discuter la question.

A cette réunion, sont également conviés MM. Alphand, directeur général des travaux, et Bartet, ingénieur en chef des plantations de la ville de Paris.

#### Sous-Préfets

M. Bruman, sous-préfet de Redon, est appelé aux mêmes fonctions à Saint-Malo, en remplacement de M. Marin, récemment nommé dans la magistrature.

M. Gaignières, avocat, est nommé sous-préfet à Redon.

#### Le Desaix

Le Desaix est parti samedi de Toulon pour Oran, où il doit prendre à bord M. Féraud, ministre de France au Maroc, et le conduire à Tanger.

### LA DURÉE DU MANDAT

Voici, au sujet des élections anticipées, l'opinion d'un de nos grands confrères du matin :

La Chambre actuelle a été élue pour quatre ans les 26 août et 4 septembre 1881. Les journaux officiels partent de là pour affirmer que c'est le 20 août prochain qu'expirent régulièrement les pouvoirs de cette Chambre. Cette date entraînerait évidemment une prompt séparation de la Chambre, car il faut bien tenir compte de la période électorale, et entraînerait comme conséquence l'abandon du budget de 1886.

Mais si c'est bien le 20 août 1881 qu'a été élue la Chambre actuelle, ce n'est que le 28 octobre suivant qu'a commencé véritablement l'existence de cette Chambre. Cela est si vrai que les députés élus le 21 août n'ont reçu leur indemnité qu'à partir du 28 octobre. Si une convocation du Parlement avait été nécessaire entre le 21 août et le 28 octobre 1881, c'est l'ancienne Chambre qui devait être convoquée.

En réalité, l'élection anticipée du 21 août n'a eu d'effet que le 28 octobre 1881.

C'est le 28 octobre 1881 qu'a commencé l'existence de la Chambre actuelle. C'est donc le 28 octobre 1885 qu'expirera son mandat.

Les prochaines élections, pour être régulièrement faites, doivent donc avoir lieu — en tenant compte de la période électorale — à la fin septembre ou au commencement d'octobre.

### Actualités

« On mande de Dublin que, pendant une partie de chasse, le vice-roi d'Irlande, lord Spencer, est tombé de cheval et s'est démis la clavicule. »

Voilà ce que c'est, c'est bien fait, Fallait pas qu'il y aille...

Seulement, le premier vice de ce roi est de ne pas s'être démis de ses fonctions, ça aurait mieux convenu aux Irlandais que sa démission de clavicule.

« Deux missionnaires anglais ont été arrêtés à Tamatave, sous l'inculpation de correspondance avec l'ennemi. »

*Abissus. abissum*, chacun suit le penchant qui l'entraîne, c'est d'usage dans le parti clérical. Ces missionnaires sont restés dans leur mission spéciale.

« Le républicain royaliste, M. Léon Say, présidera cette année le congrès scientifique des institutions de prévoyance. »

Cette institution paternelle devrait bien, en fait de prévoyance, songer aux ventres creux, creusés par la voracité des capitalistes de la bande du ventru Léon Say.

« M. Cochery va accorder des médailles de... bronze à plusieurs facteurs et courriers qui se sont distingués pendant les rigueurs de cet hiver. »

M'est avis que le dieu des grands et petits secrets, le barboteur du cabinet noir, aurait été mieux inspiré en augmentant sérieusement le traitement de cette légion de pauvres diables qui gagnent leur vie à la sueur de leurs pieds.

« Un train a déraillé dans le voisinage de Campobasso (Italie), par suite d'un éboulement. Cinq locomotives de secours ont eu le même sort. »

Je ne peux pas oublier de rassurer mes lecteurs... Le train était composé de prêtres et de pèlerins.

### LE CAS DE M. BLANDIN

M. Blandin ne remplacera pas M. Casimir-Perier au sous-secrétariat d'Etat de la guerre. Les difficultés que cette nomination, un instant décidée en principe et même arrêtée en fait, a rencontrées il y a huit jours, ont fini par amener la rupture des pourparlers.

Ces difficultés provenaient de ce que M. Blandin, qui a déjà rempli des fonctions de sous-secrétaire d'Etat à la guerre sous le ministère Gambetta, ne voulait pas reprendre ces fonctions avec une situation diminuée. Il réclamait dans ses attributions la direction des services administratifs que le général Lewal a mise dès son arrivée au ministère de la guerre aux mains du général Warnet.

Il s'agissait de savoir si le ministre de la guerre persisterait dans ses premières résolutions, ou si les prétentions de M. Blandin finiraient par avoir le dessus.

M. Blandin a été battu finalement; l'Union républicaine, n'ayant pas réussi à remettre la haute main sur les services administratifs et les adjudications, a renoncé à la succession de M. Casimir-Perier. C'est une victoire pour le général Lewal et pour le parti militaire.

### L'ENQUÊTE

SUR LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU FINISTÈRE

Le Sénat a décidé, sur la demande de M. Tolain, qu'il y avait lieu de procéder à une enquête sur les dernières élections sénatoriales dans le Finistère.

Les bureaux des trois groupes républicains ont été avisés de ce projet.

Les sénateurs, actuellement constitués, se sont réunis samedi pour désigner au choix de leurs collègues les trois commissaires enquêteurs.

Leur choix s'est porté sur MM. Honoré, du centre gauche, Bastard, de la gauche républicaine, et Mathey, de l'Union républicaine.

M. Scherer, porté comme ayant voté pour l'enquête, vient de protester par la lettre suivante contre l'usage qu'on a fait de son vote dans cette circonstance :

A Monsieur le directeur du Temps,

Mon cher ami,

J'étais absent du Sénat, vendredi dernier, au moment où l'on a voté sur la proposition d'enquête de M. Tolain. Je vois par le Journal officiel que quelqu'un de mes collègues a cru pouvoir faire emploi de mes bulletins et me faire voter en faveur de l'enquête. Je le regrette d'autant plus que mon sentiment était absolument contraire à la mesure dont il s'agissait, et je m'explique d'autant moins l'usage qui a été fait de mon nom que rien dans ma conduite parlementaire n'était de nature à l'autoriser.

Je réclame, cela va sans dire, auprès de la présidence, mais je vous prie de donner, en outre, à ma protestation, la publicité de votre journal.

Mille amitiés.

Ed. SCHERER,  
sénateur.

### Les grands séminaires

Le ministre de la justice et des cultes vient d'adresser aux évêques une circulaire les informant que l'état cesse de pourvoir aux frais d'entretien et de grosses réparations des grands séminaires.

### Les crimes de l'Intendance

Une lettre adressée de Formose raconte que la pénurie a été si grande sur la flotte de l'amiral Courbet, qu'il a fallu rationner les vivres. Les officiers de plusieurs navires avaient même été obligés de prendre leur subsistance sur l'ordinaire des matelots.

Pour un soldat tué par les balles chinoises, combien d'assassinés par l'incurie de l'administration militaire ?

### OBSÈQUES DE VALLÈS

Les obsèques de Jules Vallès, directeur du Cri du Peuple ont eu lieu lundi à midi, 67, boulevard Saint-Michel.

Dès dix heures, la foule est admise dans le petit salon où est exposé le corps de Jules Vallès.

Le corps est placé sur un petit lit de fer à côté duquel se tiennent Mme Séverine, MM. Quercy, Massard et le docteur Guebhardt.

A midi moins un quart le compagnon Blanc monte sur une borne, près la porte cochère, et annonce que le convoi ne partira qu'à une heure, et que la mise en bière aura lieu à deux heures.

étant faite ou ne recevra plus de visiteurs.

Au dehors, la foule augmente d'une façon telle que la circulation devient impossible.

Onze tramways stationnent sans pouvoir avancer, plusieurs sont assaillis par une foule hurlante lançant du sable sur les voyageurs.

MM. Dresch et Lejeune, commissaire de police, ceints de l'écharpe, sous les ordres de M. Honorat, inspecteur divisionnaire, s'occupent du service d'ordre.

A une heure a lieu la levée du corps.

Derrière le corbillard de dernière classe prennent place le docteur Guebhardt donnant le bras à Mme Séverine, puis MM. Rochefort, Clémenceau, Gatineau, Tony Révillon, Clovis Hugues, Lisbonne, et la rédaction du Cri du Peuple.

Puis viennent les groupes des divers comités socialistes avec bannières et drapeaux rouges; nous remarquons un drapeau noir.

Au moment où le cortège se met en route des cris de : vive la Commune ! vive l'anarchie se font entendre.

La foule devient de plus en plus intense et lorsque le convoi arrive à la trauteur du café Vachette, des cris de : Vive la France ! Vive l'Alsace-Lorraine ! Abas l'Allemagne ! se font entendre au passage de la couronne envoyée par les socialistes allemands.

Le corps a été déposé dans un caveau de famille appartenant au docteur Guebhardt.

### Un mot de VALLÈS :

« Nous sommes convoqués ce soir pour délibérer sur une proposition de Courbet, qui menace de donner sa démission si l'on ne supprime pas Dieu par décret. »

Il ajouta d'un ton sec :

« Je voterai contre la proposition... Dieu ne me gêne pas. Il n'y a que Jésus Christ que je ne peux pas souffrir, comme toutes les réputations surfaîtes. »

### EMBRASSONS-NOUS, BISMARCK

Nous trouvons dans le Succès deux dépêches vraiment bien curieuses. L'une et l'autre viennent de Berlin. La première a trait « à une action commune de tous les Etats pour la répression énergique des crieurs anarchistes » et elle se termine ainsi :

M. de Courcel, pressenti par M. de Bismarck, au sujet de l'attitude qu'observerait la France, a cru pouvoir répondre de l'adhésion du gouvernement français.

La seconde... mais la voici textuellement :

Le baron de Courcel, ambassadeur de France à Berlin, a fait parvenir une somme de deux mille francs, montant de sa souscription personnelle et de celle de ses subordonnés, au duc de Ratibor, président du comité berlinois, pour la présentation au prince de Bismarck d'un ca-

FEUILLETON DE L'AVENIR (146)

## LE COUSIN DU DIABLE

Par Gontran BORYS

DEUXIÈME PARTIE

### LES AMOURS DE FLORESTAN

(Suite)

Quiconque eût regardé Brindoie se fût senti glacé jusqu'à la moelle. L'aventurier ne se débattait plus contre l'évidence. Une vision rapide lui montra le coq Aleator, l'oiseau magique de Fréa, battant des ailes et criant d'une voix stridente :

— Tu mourras pauvre, Mathieu; tu mourras pauvre !

Et blanc comme un linceul, les lèvres bridées par un sourire féroce, il s'empara furtivement du couteau qu'il glissa dans sa manche.

Don Diégo ne remarqua point cela. Il poursuivit :

— Une justice à vous rendre, ami Brindoie, c'est que le célèbre automate n'a pas déperlé entre vos mains. De même qu'un bon cultivateur, pour effaroucher les oiseaux pillards, plante un mannequin dans sa vigne, de même vous avez dressé

votre pantin à effaroucher les indiscrets et les filous !... Ingénieuse combinaison !... Spirituelle trouvaille ! Et quelle rassurante chose, n'est-ce pas, que ce gardien muet, aveugle, incorruptible et incapable de receler une trahison sous son crâne de bois !

L'aventurier grinçait des dents.

— Raille, raille, démon, pensait-il. Rira bien qui rira le dernier !

— Mais on est point parfait, ami Brindoie, reprit don Diaz. C'est pourquoi vous avez commis l'imprudence de cloître Madeleine en tête à tête avec l'automate. Cette enfant-là, voyez-vous, n'est point de celles qui se boucraient les yeux en face d'un fantôme... Elle aura examiné le vôtre, elle aura cherché à découvrir quels ressorts le faisaient mouvoir... Et que sera-t-il advenu, je vous le demande, si ses doigts curieux ont rencontré certain bouton de cuivre habilement dissimulé sous la nuque de votre épouvantail ?

Un râle sortit de la gorge de Brindoie. Il s'était peu à peu rapproché de don Diégo; celui-ci s'appuya nonchalamment sur son épaule et continua :

— Oui ! alors, alors, quelle surprise pour Madeleine ! quel coup d'œil à éblouir sa pensée ! A peine aura-t-elle touché ce bouton de cuivre, que la partie inférieure du tombeau, chassée en avant par une impulsion subite, aura étalé à ses regards un tiroir gigantesque, un coffre immense rempli jusqu'aux bords de pistoles et de

doublons, de sequins et de ducats, de diamants et de perles, de vases d'or et de reliquaires.

Vous savez, ami Brindoie, ces étincelants reliquaires, glanés par vous pendant le pillage de Notre-Dame ? Tous ces trésors, ce sont vos économies, à vous, homme intelligent que vous êtes, et, comme vous le disiez un soir à votre honorable mère, ces économies-là enrichiraient deux ou trois empereurs.

Brindoie sentit vaciller sa raison. Il se demanda par quel prodige, par quel sortilège inouï, cet homme pouvait être au courant, non seulement de son passé, non seulement de ses secrets les plus intimes, mais encore des paroles échangées d'oreille à oreille, entre sa mère et lui.

— Voilà ce qu'a vu Madeleine, acheva don Diégo, et je désire savoir, je vous le répète, si elle a, oui ou non, payé ce spectacle de sa vie.

La respiration de Brindoie sifflait, courte et pressée. A travers les trous du masque noir, il apercevait, fixés sur lui, deux yeux jaunes et froids comme ceux d'un tigre.

— Vous ne répondez rien ? fit lentement don Diaz.

— Si fait, répliqua l'aventurier. Voici ma réponse.

En même temps, son bras armé se détendit et frappa l'idalgo droit au cœur.

Le coup avait été violent, si violent, que le couteau se rompit et que Brindoie crut

la poitrine de son ennemi traversée de part en part.

Mais Diégo Diaz se mit à rire. Diégo Diaz, parfaitement intact, posa ses deux mains sur l'épaule du vieillard, et, presque sans effort, le fit plier sur ses genoux jusqu'à terre.

Après quoi il prononça ce seul mot :

— Imbécile !

— Ah ! s'écria Brindoie anéanti, vous êtes donc réellement le diable ?

— Hélas ! non, riposta l'autre. Mais j'ai l'excellente habitude de porter sous mon pourpoint une fine lame d'acier trempé... Vous voyez que je ne fais pas de charlatanisme avec vous, mon cher Brindoie. Je vous livre mes petites malices, au lieu de profiter de votre erreur et de me poser en être surhumain.

— Je suis perdu, murmura l'aventurier.

— Vous mériteriez de l'être. Comment ! je vous prouve, clair comme le jour, que j'aurais pu dix fois vous faire pendre et que je ne l'ai pas fait ; que je connaissais le gisement de vos trésors et que je ne m'en suis pas rendu maître... Et, au lieu de me remercier, vous essayez traitreusement de m'introduire votre couteau entre les côtes ! En vérité, mon cher Brindoie, c'est de la hante ingratitude, cela, et qui pis est, de la naïveté... car enfin, êtes-vous bien sûr que votre secret serait mort avec moi ?

(A suivre)

deau, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire du chancelier.

Ainsi, le cabinet français continue à être au mieux avec l'empire allemand. Non seulement on s'accorde sur la politique coloniale, sur les droits protecteurs, mais on en est à signer des traités d'alliance contre les partis révolutionnaires. Nous verrons bientôt des casques prussiens sur les boulevards, pour réprimer les manifestants des meetings en plein air. En effet, qu'est-ce qu'un pacte pareil, s'il n'oblige pas les contractants à se prêter main forte ?

Déjà, d'ailleurs, on en est, vous le voyez, aux petits cadeaux qui entretiennent l'amitié. Notre ambassade en Prusse souscrit en faveur de M. de Bismarck. A quand la souscription de M. de Holtenlohe en faveur de M. Ferry ?

Si, après tous ces accords et toutes ces politesses, l'Alsace et la Lorraine ne sont pas contentes, c'est, réellement, qu'elles seront difficiles.

## SUICIDE D'UN MAIRE DE PARIS

Un drame intime qui a vivement affecté les nombreux amis d'un fonctionnaire de la capitale, s'est dénoué hier dans le quartier du Luxembourg.

Depuis quelques temps, M. Henri Prévost, maire du sixième arrondissement, semblait vivement affecté, à la suite, dit-on, de chagrins domestiques.

Vers cinq heures de l'après-midi, hier, M. Prévost était chez lui, rue de Valenciennes, n° 55, où il habite avec sa femme et sa fille, âgée de dix-huit ans, et avec sa belle-mère, M<sup>me</sup> veuve Roqueplan.

Tout à coup, une détonation retentit... On se précipita dans la pièce où était M. Prévost, et on le trouva étendu à terre inanimé, tenant encore un revolver à la main. Le maire du sixième arrondissement avait mis fin à ses jours. Un médecin, appelé en toute hâte ne put que constater le décès.

## ETRANGER

**BELGIQUE.** — On signale des grèves importantes de rattacheurs et de conducteurs dans plusieurs filatures de Belgique.

**PORTUGAL.** — Une formidable explosion de gaz s'est produite dans le palais du marquis de Pombal : Deux salles qui contenaient de nombreux portraits de famille ont été complètement détruites.

Trois domestiques ont été blessés. L'explosion a causé une grande panique aux alentours du palais.

Les élèves d'une école voisine et les ouvriers d'un grand atelier se sont effrayés, croyant à un tremblement de terre.

**ESPAGNE.** Le navire *Alphonse XII*, qui a fait naufrage près de Cuba, contenait deux millions et demi de numéraire en or, qu'il va falloir retirer du fond de la mer.

## L'Italie au Soudan

Le gouvernement italien dément très énergiquement qu'aucun arrangement positif soit intervenu entre lui et l'Angleterre au sujet d'une coopération au Soudan.

Il n'y a pas eu, il est vrai, de traité signé ; mais, à la suite des entretiens de M. Mancini avec l'ambassadeur britannique, une dépêche a été adressée à lord Granville à laquelle celui-ci a répondu : « qu'il verrait sans inconvénient une expédition italienne à Massouah pour protéger les nationaux italiens dans la mer Rouge ». Mais, quoiqu'il n'y ait pas d'autre document diplomatique, l'arrangement n'en existe pas moins, et l'on ne croit guère aux déclarations de M. Mancini.

Néanmoins l'expédition italienne ne quittera pas les bords de la mer Rouge et ne s'éloignera de Massouah qu'autant que le maintien de l'ordre l'y contraindrait. Si une coopération étrangère était indispensable pour aider les Anglais à sortir honorablement du gnépier soudanien, c'est à la Turquie que l'on aurait recours et non pas à l'Italie.

Hassan-Felani est toujours à Londres. Les visites à lord Granville, un instant in-

terrompues, ont été reprises, et le ministre reçoit très amicalement l'envoyé du sultan.

## Les Russes dans l'Asie centrale

Le gouvernement russe vient de donner l'ordre d'expédier aux troupes dans l'Asie centrale 200 canons Krupp.

Le port de Sébastopol va être élargi et déclaré port franc.

## LA FRANCE ET L'ESPAGNE

Notre ambassadeur auprès du gouvernement espagnol, M. le baron des Michels, est arrivé à Paris.

Dans quelques jours don Francisco Cardenas, le nouveau représentant de l'Espagne auprès de la République française, arrivera pour prendre possession de son poste.

En même temps qu'il présentera ses lettres de créance au Président de la République, don Francisco Cardenas remettra les lettres de rappel qui mettent fin à la mission de son prédécesseur, don Manuel Silvela.

Le nouvel ambassadeur d'Espagne quittera sans doute Madrid jeudi prochain, pour se rendre directement en France.

## AFFAIRES DU CONGO

L'Association internationale africaine et le Portugal sont sur le point de conclure un accord au sujet du règlement de la question des bouches du Congo.

La France, comme on le sait, a prêté ses bons offices pour la solution de ce litige. L'Angleterre et l'Allemagne ont joint leurs efforts à ceux de la France.

L'Europe tout entière estime, en effet, qu'il est absolument nécessaire que la dernière question pendante au sujet de l'Afrique occidentale puisse être résolue avant la fin de la conférence, de façon que l'ensemble de la question puisse être soumis à la sanction des puissances.

Le Portugal, qui, jusqu'à ce jour, avait résisté, a compris qu'il ne pouvait plus longtemps refuser de déférer au vœu de l'Europe entière, et tout porte à croire que l'arrangement sera conclu d'ici quelques jours.

## NOUVELLES ET FAITS DIVERS

### Les saluts à feu

Le gouvernement français, désireux d'établir, au point de vue international, une règle uniforme pour les saluts à feu qui doivent être faits au commandant d'une force navale, a adressé des propositions aux puissances maritimes de l'Europe qui, sauf l'Allemagne et la Russie, ont toutes répondu à l'invitation de la France.

Le ministre de la marine, en conséquence, vient d'arrêter le tableau des saluts à faire aux officiers de la marine française :

Amiral commandant en chef : en France, 47 coups de canon ; hors de France, 49 ; vice-amiral commandant en chef : en France, 44 ; hors de France, 45 ; vice-amiral en sous-ordre : 9 et 13 ; contre-amiral commandant en chef : 9 et 13 ; en sous-ordre : 7 et 11 ; capitaine de vaisseau, chef de division : 7 et 11 ; en sous-ordre : 5 et 9.

Les chiffres à appliquer pour les officiers hors de France seront appliqués aussi au salut à faire aux marques distinctives des officiers étrangers dans les ports et rades de France.

### Mort de M. Hotchkiss

M. B. Hotchkiss, l'inventeur du canon-revolver qui a joué, comme on sait, un rôle important dans les guerres de Tunisie et du Tonkin, est mort à Saint-Denis.

M. Hotchkiss, d'origine américaine, s'était fixé en France, où il a fondé un établissement important. Il s'occupait activement du développement des armes de guerre ; outre le canon-revolver, il a aussi fourni un canon à tir rapide, un fusil à répétition, des projectiles de son invention.

Il était décoré de l'ordre de la Légion d'honneur et de plusieurs ordres étrangers.

### Ecolesupérieure du commerce

Chez Brébant, banquet annuel de la société amicale, des anciens élèves de l'école supérieure de commerce. Ce banquet, très brillant, était présidé par M. Rouvier, ministre du commerce, qui, dans une éloquente et la chaleureuse improvisation, s'est montré absolument favorable au développement de l'enseignement commercial, lequel, dans sa pensée, doit prendre

place à côté des autres enseignements plus privilégiés jusqu'ici.

En terminant cette improvisation, couverte à plusieurs reprises par des applaudissements répétés, M. Rouvier a annoncé à son sympathique auditoire qu'un crédit de dix mille francs allait être voté pour la création de bourses de voyage et qu'une de ces bourses serait donnée à l'Ecole supérieure de commerce.

### Le gendre du Madhi

Osman-Digma, le gendre du Madhi et l'un de ses généraux, est-il ou n'est-il pas Rouennais ? Telle est la question qu'on se pose depuis les révélations d'un journal anglais, le *Globe*. Cette feuille vient de publier une notice intitulée : « La vie d'Osman-Digma, par quelqu'un qui a été son prisonnier », d'où il résulterait qu'Osman-Digma serait né à Rouen, en 1832, et s'appellerait de son vrai nom Alphonse Vinet. L'auteur de la notice ajoute même qu'il serait né dans une auberge de cette ville. Son père mourut un ou deux ans après sa naissance, et sa mère se remaria en 1837 à un riche négociant d'Alexandrie.

Les détails sont précis, on le voit ; aussi a-t-il paru curieux, dit le *Journal de Rouen*, de rechercher dans les archives de l'état civil l'acte de naissance de ce concitoyen ignoré jusque-là. Quels étaient la profession de son père et son âge ? Points intéressants sur lesquels cet acte devait nous renseigner.

Hélas ! si tant est qu'Osman-Digma soit réellement un rouennais authentique, l'Anglais, qui a été son prisonnier et qui vient de publier si inopinément sa biographie nous a induits en erreur : les noms d'Alphonse Vinet ne figurent pas aux registres de l'Etat-Civil de Rouen, année 1832.

## Dernière Heure

9 h. — Le comte de Paris va réunir dans un grand dîner les anciens serviteurs de Charles X, du duc et de la duchesse d'Angoulême auxquels il sert une pension annuelle.

10 h. — L'association de l'industrie française a envoyé des délégués auprès de M. Raynal, ministre des travaux publics, pour lui demander d'user de son influence vis-à-vis des compagnies de chemins de fer, pour qu'elles ne s'adressent qu'à l'industrie française.

11 h. — Pendant la séance d'hier à la Chambre, le bruit courait avec une certaine persistance dans les couloirs, que la France préparait une expédition à Tripoli, afin d'empêcher l'Italie d'y aller. Des députés prétendaient avoir reçu des dépêches dans ce sens.

— Le madhi a détaché de son armée de Karthoum un corps de troupes chargé de s'emparer de Kassalo. Cette ville est défendue par une garnison égyptienne de 1,500 à 2,000 hommes qui luttent avec succès depuis plusieurs mois contre les tribus du Soudan qui l'assiègent.

La prise de cette ville assurerait au madhi la conquête de tout le sud du Soudan qui doit précéder la conquête du nord ; puis de l'Egypte ; d'après le plan, ou plutôt le rêve caressé par le faux prophète.

— M. de Gavardie, sénateur se propose d'interpeller le gouvernement sur les dernières nominations dans la magistrature.

Minuit. — Un vol important a été commis, la nuit dernière, chez un joaillier de l'avenue de l'Opéra.

La valeur des bijoux dérobés est évaluée à 800,000 fr.

1 h. m. — Baret, Soudry et Chesnel, qui avaient formé une association pour exploiter la crédulité des solliciteurs de décorations, ont été condamnés à des peines variant de deux ans à six mois de prison et à 500 fr. d'amende chacun.

## A TRAVERS LYON

Judi 19 courant, à huit heures du soir, séance publique du conseil municipal, à l'Hôtel-de-Ville.

**Arrestation.** — Dans la soirée d'hier, un garçon de peine, le nommé J. Benoit, demeurant rue Moncey, 61, a été arrêté sous l'inculpation de vol, et conduit au commissaire du quartier.

**Arrestation.** — Hier, le nommé Jean Bonifat, demeurant rue de Sèze, 72, qui frappait un enfant de 5 ans 1/2 pour un motif des plus futiles, a été mis en état d'arrestation pour ce délit et conduit à la permanence.

**Vol à l'étalage.** — Hier, le nommé François Paillard, âgé de 22 ans, surpris au moment où il dérobaît une paire de bottines à l'étalage de M. Pébelier, marchand de chaussures, grande-rue de la Guillotière, 21, a été mis en état d'arrestation sous l'inculpation de vol.

Cet individu a été conduit au commissariat de police et ensuite dirigé à la permanence.

**Accidents.** — Hier vers six heures du soir, une demoiselle Péline Paret, institutrice, demeurant rue de Sèze, 123, est tombée sur la place des Cordeliers par suite d'un faux pas, relevée aussitôt par les témoins de cet accident, et après avoir reçu des soins à la pharmacie Mauguin, elle a pu regagner son domicile.

— A la même heure, le nommé Benoit Descours, rentier, rue Doyenné, 5 a été renversé violemment par un coup de vent dans la rue Bellecour ; fort heureusement il en a été quitte pour des contusions sans gravité.

Des soins lui ont été donnés à la pharmacie Gaminet.

Hier, à minuit, M. Bézal, maître-paveur, rue Turenne, 11, a été assailli, sur la place de la Charité, par deux individus qui l'ont bousculé et renversé.

En se relevant, il constata qu'il avait été dépouillé de sa montre en or et de sa chaîne. Inutile d'ajouter que les deux filous avaient décampé.

**Lâche agression.** — Hier, à 6 heures et demie, le nommé Bertrand, demeurant rue d'Avignon, 2, qui parcourait le quai de la Guillotière, se rendant à son travail, a été brusquement assailli à l'angle du quai et du pont par un nommé Gabriel Satin, qui lui porta plusieurs coups de poings à la tête. Mais fort heureusement l'arrivée des gardiens de la paix mit fin à cette lâche agression et arrêtèrent Satin, qui fut conduit au poste de la mairie.

**Recherches dans l'inté et des familles.** — Le sieur Cuissard (Pierre), né à Villechenève le 24 juillet 1815, de Pierre-Marie et de Benoîte Poulard, qui exerçait, il y a une quarantaine d'années, les fonctions d'instituteur, dans le département de la Loire où il a été vainement recherché, n'a pas donné de ses nouvelles à sa famille depuis cette époque.

En cas de renseignements sur le sort actuel du sieur Cuissard, prière de vouloir bien les transmettre à M. le Maire de Villechenève, ou bien à la Préfecture du Rhône (4<sup>e</sup> division, 1<sup>er</sup> bureau).

**Nécrologie.** — On nous annonce la mort de Joseph-Paul Ferrer, officier de la Légion d'honneur, ex-colonel de la deuxième Légion, ex-conseiller général du Rhône.

Ses funérailles civiles auront lieu demain mercredi.

Le convoi partira du domicile du défunt, à deux heures trois quarts, rue de Penhièvre, 18, pour se rendre au cimetière de la Guillotière.

## Régionale

### LOIRE

**Les Voleurs à la Tire.** — André Court, dix-huit ans, mineur, rue Neuve, 10, et Pierre Meyrieux, même âge, journalier, rue du Treuil, 77, consacrent leurs loisirs à bousculer les gens afin de pouvoir plus facilement explorer leurs poches.

C'est ainsi qu'hier ils ont soulagé de son porte-monnaie, contenant 11 fr. 25, et de son mouchoir de poche Mme Thomas, chemisière, rue Villeboeuf.

Un de leurs complices, connu sous le sobriquet de Gognard, n'a pu être pincé, mais il ne saurait tarder à l'être.

### Pélussin

**Une incendie.** — Il résulte de l'enquête faite par le parquet de St-Etienne que l'incendie qui a dévoré la maison du sieur Reynaud, a été allumé par la femme Reynaud pendant l'absence du mari.

Elle avait arrosé plusieurs meubles de pétrole et mis le feu à trois endroits de

l'appartement, après avoir préalablement déménagé une partie du mobilier.  
Son but était d'obtenir de la Compagnie d'assurances une indemnité qui permit de reconstruire la maison.  
La femme Reynaud a été incarcéré à Saint-Etienne.  
Elle passera à la prochaine session des assises.

**Boulangerie ménagère de la Guillotière.** — Une réunion générale des adhérents devant avoir lieu sous peu, les citoyens qui voudraient faire partie de cette association peuvent s'adresser aux adresses ci-dessous, où il leur sera fourni tous les renseignements désirables.  
Les facilités les plus larges étant accordées aux citoyens pour les versements, comme l'indiquent les Statuts, l'adhésion est donc à la portée de tous les citoyens.  
J. B. Albert, chemin de Gerland, 47.  
Victor Bretzner, chemin des Balançoires, n° 24  
Blanchet, rue Passet, 7  
J.-B. Chaix, rue Creuzet, 32.  
Chavelaine, rue Ste-Jeanne, 27.  
Fichet, rue Moncey, 54.  
Gladel, rue de Chartres, 32.  
Paulain, rue des Asperges, 58.

## TRIBUNE ELECTORALE

**Alliance des républicains socialistes.** — Les délégués des six arrondissements sont convoqués en réunion privée jeudi prochain 19 février, à huit heures et demi très précises dans les bureaux de l'Avenir, rue Quatre-Chapeaux, 11. Urgent.

**Union électorale des travailleurs socialistes.** — Réunion publique aujourd'hui mercredi 18 février, café Javelot, rue Coustou, 4, à huit heures et demi du soir.

### ORDRE DU JOUR

1. Rapport de la commission d'arrondissement;
2. Nécessité de l'union;
3. Questions diverses.

Le secrétaire : Bessy.

**Comité électoral des républicains radicaux socialistes du troisième arrondissement** — Les électeurs appartenant au huitième canton et qui voudraient prendre part à la nomination des délégués au Congrès de Neuville sont invités à se former en groupes et à envoyer leurs procès-verbaux aux adresses ci-dessous jusqu'au jeudi 19 février.

La réunion plénière des groupes, dans laquelle les délégués au Congrès seront nommés aura lieu le lendemain 20 courant, salle Rivoire, avenue de Saxe, 242.

Le chiffre des électeurs inscrits dans le huitième canton étant de 10,984, le nombre des délégués sera de 44, soit 15 délégués pour chacune des trois organisations du canton.

Le Comité fait un dernier et pressant appel à tous les vrais républicains de principes et les invite à venir grossir le nombre de ses adhérents, afin de participer à cette nomination.

Les citoyens qui voudraient se former en groupes pourront prendre des renseignements chez les citoyens dont les noms suivent :

- Bedin, rue du Sacré-Cœur, 100
- Bretzner, chemin des Balançoires, 24.
- Albert, chemin de Gerland, 45.
- Guillaumet, rue Jaugot, 11.
- Fichet, rue Moncey, 54.
- Chavassieux, rue Sainte Jeanne, 9.

Le secrétaire : CHACHUAT.

Nota. — Tous les citoyens faisant partie des groupes dudit Comité, sont invités à assister à une réunion plénière privée qui aura lieu vendredi 20 courant à 8 heures du soir, chez le citoyen Rivoire, avenue de Saxe, 242.

### ORDRE DU JOUR

Nomination des délégués au congrès de Neuville.

Le secrétaire : CHACHUAT.

Tous les groupes faisant partie du comité de l'alliance des républicains radicaux socialistes du 3<sup>e</sup> arrondissement sont priés d'assister à une réunion plénière privée, qui aura lieu le mercredi 18 courant, chez le citoyen Rivoire, avenue de Saxe, 242.

Quel que soit le nombre des citoyens présents à la réunion, une décision formelle y sera prise, relativement à la discussion de l'ordre du jour, qui sera émis à l'ouverture de la séance.

Il y a utilité à ce que tous les membres du comité fassent acte de présence.

Le Secrétaire : CHACHUAT.

**Travailleurs socialistes.** — Tous les électeurs de la 18<sup>e</sup> section, 21<sup>e</sup> bureau, quartier de la Thibaudière, sont convoqués à une réunion publique qui aura lieu mercredi 18 février, à huit heures du soir, salle Amblard, rue Sébastien Griphe, 21.

### ORDRE DU JOUR

1. Rapport de la commission;
2. Question électorale;
3. Questions diverses.

Nota. — Les cartes d'électeur seront exigées à la porte.

Pour la commission : GUY et POULAIN.

**Avis aux électeurs républicains du canton de Neuville.** — Les républicains des communes du canton de Neuville sont invités à choisir au plus tôt leurs délégués pour la formation du comité cantonal.

Chaque commune doit nommer un délégué par cent électeurs ou fraction de cent.

Le comité cantonal se réunira à Neuville dimanche prochain 22 février, à une heure, dans la salle de l'Orphéon. Les délégués des communes y seront admis sur la présentation d'un procès-verbal.

Le canton de Neuville comptant 5417 électeurs sera représenté au Congrès par 24 délégués.

Pour la commission d'organisation : BERNH.

**Réunion des comités républicains du canton de Saint-Genis-Laval.** — La commission de conciliation, élue dans la réunion du 8 février, invite les républicains de diverses communes du canton à choisir au plus tôt leurs délégués pour la formation du comité cantonal.

Le nombre des délégués de chaque commune a été fixé au chiffre de un par cent électeurs. Des seize délégués de Sainte Foy les Lyon, neuf devront représenter la section de la Mulatière et sept celle de Sainte Foy. Des seize délégués d'Oullins, huit seront élus par le comité des républicains radicaux et huit par le comité de l'union républicaine.

La prochaine réunion du comité cantonal se tiendra le 22 février, à deux heures et demi du soir, dans une des salles du café Ravichon, à Saint-Genis-Laval.

Pour la commission de conciliation :

Le secrétaire : BOUILLON.

## Le Cyclophile Lyonnais

Vous êtes prié d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu au siège de la Société, le samedi 7 courant à 8 heures précises.

### ORDRE DU JOUR

Questions diverses.

## Tribune libre

La Chambre syndicale des chauffeurs-mécaniciens invite tous les chauffeurs mécaniciens de Lyon et de la banlieue, au cours profes-

Dimanche prochain, 22 Février.

PARAITRA

# LE RÉVEIL DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

Les organisateurs de cette nouvelle feuille n'ont rien négligé pour faire de cet organe de la démocratie un journal qui ne laissera rien à désirer, au double point de vue des informations télégraphiques et du choix de ses collaborateurs politiques.

Le RÉVEIL DE LYON sera un journal quotidien en

**GRAND FORMAT**

à 5 Centimes le Numéro



## CHAPELLERIE

RIVIER SCEURS

Rue Centrale, 43 et r. de l'Hôtel-de-Ville, 80

Mise en vente d'un choix considérable de Chapeaux feutre HAUTE NOUVEAUTÉ, et de Casquettes de toutes formes et à tous prix.  
— Bonnets grecs et articles fantaisie en tous genres. — RAYON SPÉCIAL pour Dames et Fillettes.

Grand arrivage de Chapeaux feutre toutes formes, des meilleurs fabrications de France.

Prix unique... 3f.60

A Remettre pour cause de

LE PROGRÈS DE L'AIN

Journal démocratique quotidien, et une imprimerie, à Bourg (Ain). S'y adresser.

A LA GRANDE CONCURRENCE

19, rue Hippolyte-Flandrin.

LYON — PRES LA RUE D'ALGERIE — LYON  
Grand arrivage de bonnets pointus à des prix exceptionnels.

## L'AVENIR

44, Rue Ferrandière, Lyon

A. FELLEBOUY, DIRECTEUR

**CAFÉ-RESTAURANT** bonne client., peu de frais, Guillotière, près place, bonne recette, b. log., prix 1,500 fr.

**COMPTOIR-CAFÉ** Guillotière, bonne posit., location 350 fr., b. log., b. rec., pr. 1500 fr. Occasion.

**ÉPICERIE** HERBAGES, Croix-Rousse, loc. 260 fr., b. log. Prix 500 fr.

POUR CAUSE DE MALADIE

A Vendre Commerce pour dame ne demandant qu'un capital de 1,500 fr. et offrant de 7 à 8 fr. par jour de bénéfice.

S'adresser au Comptoir commercial LE PAL-LADIUM, 4, rue Saint-Côme, de trois à cinq heures.

A VENDRE A CREDIT

DÉPART FORCÉ

BON PETIT COMPTOIR

## ÉPICERIE

TRAVAIL POUR DEUX PERSONNES

Fonds et Marchandises

TOUT POUR 400 Francs

Ecrire à la direction du journal en formation

« L'Echo de Lyon »

Lyon — 4, RUE MERCIÈRE. 4 — Lyon

## MODES

Gros et Détail

M<sup>me</sup> CLÉMENT

87, Grande-Côte, 87

SPECIALITÉ POUR DEUILS

Bonnets et Chapeaux montés

PRIX MODÉRÉS

## L'OUEST

Compagnie anonyme d'assurances sur la vie

Constituée avec l'autorisation

et sous le contrôle du Gouvernement

SIÈGE SOCIAL :

22, rue des Capucines — PARIS

RENTES VIAGÈRES

immédiates et différées au taux de 10, 15, 20 0/0

et plus, suivant l'âge et le délai.

RENTES VIAGÈRES PROGRESSIVES

avec remboursement au décès du rentier du

capital de la rente

ASSURANCES PAYABLES

en cas de Vie, en cas de Mort, Dotation

d'Enfants.

Les placements des Fonds des Assurés et

des Rentes sont garantis par Hypothèques

sur un Domaine immobilier s'élevant à

plus de 400 Millions.

S'ADRESSER

Pour tous renseignements à la Compagnie

M. HESS

79, place des Jacobins — LYON